

98 TRONCHON

Société civile immobilière au capital de 1.200 €
Siège social : 12 Allée des chevreuils, 69380 LISSIEU
929 553 584 R.C.S. LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIEES EN DATE DU 10 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix juillet

Les soussignées :

- **La Société ZARLA**

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Dont le siège social est situé 12 Allée des Chevreuils, 69380 LISSIEU
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 814 656 260 RCS
LYON

*Représentée par Monsieur Damien BODOY, Président ayant tous pouvoirs à l'effet des
présentes.*

Titulaire des 300 parts sociales numérotées 1 à 300

- **La Société LEVISAC INVEST**

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Dont le siège social est situé 19 rue Littré 69009 LYON
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 850 836 099
R.C.S. LYON,

*Représentée par son Président en exercice ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, Monsieur
Eddy ANAV.*

Titulaire des 300 parts sociales numérotées 301 à 600

- **La société 3 ZEN**

Société à responsabilité limitée au capital de 39.600 euros
Dont le siège social est situé 31 C rue du 30 mai 1944 69360 COMMUNAY
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 495 235 327
RCS LYON

*Représentée par Madame Sylvie CLUTIER-NORIS, Gérante, ayant tous pouvoirs à l'effet des
présentes.*

Titulaire des 300 parts sociales numérotées 601 à 900

- **La Société OLGOFI**

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Dont le siège social est situé 5 Allée des Coteaux – 69380 LISSIEU
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 529 572 620
R.C.S. LYON,

Représentée par son Gérant en exercice ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, Monsieur Olivier GOUDARD.

Titulaire des 300 parts sociales numérotées 901 à 1.200

Seules associées de la société 98 TRONCHON (ci-après la « **Société** »), Société Civile Immobilière au capital de 1.200 € divisé en 1.200 parts sociales de 1 € chacune et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société,

Ci-après désignées ensemble les « **Associées** »,

Conformément aux dispositions des articles 11 et 23 des Statuts.

Avec l'intervention de :

- **La société SISTER INVEST**

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros,
Dont le siège social est situé 38 chemin Jean-Marie Vianney - 69130 ECULLY
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 890 393 614 RCS LYON

Représentée Par Monsieur Rudy AMSELLEM, en tant que Président dûment habilité et déclarant avoir tout pouvoir à l'effet des présentes.

Connaissance prise :

- De la lettre de démission de la société 3 ZEN de ses fonctions de co-gérante de la Société.

Après avoir exposé ce qui suit :

- Que la société 3 ZEN a fait part de sa volonté de céder la pleine propriété des TROIS CENTS (300) parts sociales, numérotées 601 à 900, qu'elle détient dans la Société au profit de la société SISTER INVEST, société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé 38 chemin Jean-Marie Vianney - 69130 ECULLY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 890 393 614 RCS LYON ;
- Que conformément à l'article 11 des statuts de la Société, il convient d'agréer la société SISTER INVEST en qualité de nouvelle associée de la Société et de procéder à la modification des statuts de la Société sous la condition de la réalisation de la cession projetée ;
- Que dans le prolongement de cette cession de parts sociales qui doit intervenir ce jour, concomitamment aux présentes décisions, la société 3 ZEN démissionne de ses fonctions de Co-Gérante de la Société à effet de ce jour ; il convient par suite de nommer la société SISTER INVEST en remplacement, à compter de ce jour.

Ceci exposé, les Associées ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes :

- Autorisation de la cession de parts sociales de la Société appartenant à la société 3 ZEN et agrément de la société SISTER INVEST en qualité de nouvelle associée ;
- Constatation de la démission de la société 3 ZEN de ses fonctions de co-Gérante de la Société et nomination de la société SISTER INVEST en qualité de nouvelle co-Gérante ;
- Modification corrélative des statuts sous réserve de la réalisation définitive de la cession ;

- Renonciation à des droits ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

*(Autorisation de la cession de parts sociales de la Société appartenant à la société 3 ZEN ;
Agrément de la société SISTER INVEST en qualité de nouvelle associée)*

Les Associées,

Connaissance prise de la volonté de la société 3 ZEN de céder la pleine propriété des TROIS CENTS (300) parts sociales, numérotées 601 à 900, qu'elle détient dans la Société au profit de la société SISTER INVEST, société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé 38 chemin Jean-Marie Vianney, 69130 ECULLY immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 890 393 614 RCS LYON,

Déclarent à l'unanimité, conformément à l'article 11 des statuts de la Société, autoriser ladite cession et agréer expressément la société SISTER INVEST en qualité de nouvelle associée de la Société.

DEUXIEME DECISION

*(Constatation de la démission de la société 3 ZEN de ses fonctions de co-Gérante de la Société et
nomination de la société SISTER INVEST en qualité de nouvelle co-Gérante)*

Connaissance prise de la démission de la société 3 ZEN de ses fonctions de co-Gérante, les Associées **constatent** la démission de celle-ci à effet de ce jour. Les Associées, à l'unanimité, **décident** en conséquence de nommer en qualité de nouvelle co-Gérante, à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée :

- La société **SISTER INVEST**,
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros,
Dont le siège social est situé 38 chemin Jean-Marie Vianney, 69130 ECULLY,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 890 393 614 RCS LYON,
Représentée Par Monsieur Rudy AMSELLEM, ès-qualités de Président,

Monsieur Rudy AMSELLEM, ès-qualités de Président de la société SISTER INVEST, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME DECISION

(Modification corrélative des statuts sous réserve de la réalisation définitive de la cession)

Les Associées, comme conséquence de la première décision,

Décident à l'unanimité, sous réserve de la réalisation définitive de la cession ci-dessus autorisée et à compter du jour où cette cession sera rendue opposable à la Société, de modifier l'Article 7 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 7. CAPITAL SOCIAL

*Le capital social est fixé à la somme de : **MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200 €).***

Il est divisé en 1.200 Parts Sociales, d'UN EURO (1 €), chacune, numérotées de 1 à 1.200, attribuées aux Associés comme suit :

- **La société ZARLA :**

A concurrence de **TROIS CENTS (300) Parts Sociales** en pleine propriété numérotées 1 à 300.

- **La société LEVISAC INVEST :**

A concurrence de **TROIS CENTS (300) Parts Sociales** en pleine propriété numérotées 301 à 600.

- **La société SISTER INVEST :**

A concurrence de **TROIS CENTS (300) Parts Sociales** en pleine propriété numérotées 601 à 900.

- **La société OLGOFI :**

A concurrence de **TROIS CENTS (300) Parts Sociales** en pleine propriété numérotées 901 à 1.200.

Total égal au nombre de Parts composant le capital social : MILLE DEUX CENTS (1.200) Parts Sociales.

Conformément à la loi, les Associés déclarent expressément que les 1.200 Parts Sociales sont souscrites en totalité par les Associés, et qu'elles sont réparties entre les Associés dans les proportions indiquées ci-dessus ».

Les Associées décident par ailleurs de supprimer des statuts modifiés la « **DEUXIEME PARTIE - DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES** » applicable à la période de constitution de la Société.

QUATRIEME DECISION *(Renonciation à des droits)*

Chacune des Associées de la Société **déclare** ratifier expressément et sans réserve, le présent mode de prise de délibérations et déclare avoir pris connaissance en temps utile, des documents nécessaires et en conséquence, **déclare** expressément, en tant que de besoin, renoncer à se prévaloir des nullités légales ou statutaires pouvant découler de la date de mise à disposition de tous documents requis et notamment renoncer à toute action en nullité du présent acte sur le fondement de l'absence de notification à chacune des associées et à la Société.

De manière générale, chacune des Associées de la Société **déclare** renoncer expressément à se prévaloir de stipulations statutaires ou conventionnelles particulières, ayant pour conséquence la remise en cause des décisions faisant l'objet des présentes.

CINQUIEME DECISION *(Pouvoirs pour les formalités)*

Les Associées **décident** à l'unanimité de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associées de la Société, sous forme électronique au sens de l'article 1366 du Code civil et signé électroniquement au moyen d'un processus d'identification fiable mis en œuvre par DocuSign®, garantissant la connexion du signataire conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des Associées en date du 10 juillet 2024 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par les Associées sera conservé dans les archives sociales.

<i>Signataires</i>	<i>Signatures</i>
ZARLA ASSOCIEE	DocuSigned by:  6ED9C127BE884A3...
LEVISAC INVEST ASSOCIEE	DocuSigned by:  8B941F22E47343C...
3 ZEN REPRESENTEE PAR MADAME CLUTIER-NORIS SYLVIE ASSOCIEE ET CO-GERANTE DEMISSIONNAIRE	DocuSigned by:  D4D23BBCA47E425...
OLGOFI ASSOCIEE	DocuSigned by:  577530E38EBE4C6...
SISTER INVEST FUTURE ASSOCIEE ET NOUVELLE CO- GERANTE	« Bon pour acceptation des fonctions de Co- Gérante de la Société » DocuSigned by:  6ED242456D78486...